



Guérande

Guérande, le 04 février 2014

Association Vert Pays Blanc et Noir
6 Chemin de Kerfoutais
44350 GUERANDE

A l'attention de Mme Mireille BOURDON

Services Techniques

Dossier suivi par Sylvain MICHELET ✓

N/Réf. : SM/RC 52 2014

Objet : Aménagement des pistes cyclables
Votre courrier, en date du 26 décembre 2013

Madame la Présidente,

Par courrier cité en objet, vous avez souhaité obtenir de plus amples informations sur les réponses apportées au courrier de Mme REVAULT, en date du 05 septembre 2013, à savoir :

- **Arasement des trottoirs au droit des passages piétons, avenue Anne de Bretagne :**
Je vous confirme que le ressaut de 2 cm est tout à fait conforme à la législation et permet d'assurer, entre autre, le fil d'eau le long des trottoirs.
L'arasement sollicité n'a donc de justification qu'à titre de confort pour les cyclistes.

Aussi, compte tenu des coûts que représentent une telle modification, nous ne pourrions malheureusement y donner une suite favorable.

- **Marquage au sol :**
Comme indiqué dans notre précédent courrier, nous pensons qu'il est préférable d'attendre les prescriptions de CAP Atlantique, qui a en charge le circuit « Vélocéan », afin d'uniformiser un principe de signalisation verticale.

Il serait effectivement peu lisible de multiplier le type de signalétique au risque de créer une confusion, tant pour les cyclistes que pour les automobilistes.

- **Amélioration de la piste cyclable, au droit du chemin du Guesny :**
L'amélioration de la piste cyclable sur ce tronçon va effectivement être menée prochainement par la pose d'une nouvelle signalétique, permettant de renforcer la sécurité des cyclistes qui empruntent cette voie.



- **Mise en place d'appuis-vélos :**

Je prends bonne note de votre demande et sollicite M. Sylvain MICHELET, directeur des services techniques, pour voir dans quelles mesures il serait possible de mettre en place de tels équipements.

- **Panneaux directionnels :**

La nouvelle signalétique est actuellement en cours de mise en place et je vous confirme que l'ensemble des collèges et lycées seront bien indiqués et par conséquent, le collège du Pays Blanc, comme sollicité dans votre courrier.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, **Madame la Présidente**, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Pour le Maire,

Yves LACROIX

Maire Adjoint en charge des travaux

